

La seconde vie de nos journaux

D'où vient le papier de votre quotidien ? Que devient-il après que vous l'avez lu ? Autant de questions qu'on ne se posait pas il y a seulement vingt-cinq ans, mais qui sont devenues essentielles aujourd'hui tant les ressources de notre planète paraissent chaque jour plus en danger.

La responsabilité d'un grand quotidien est à cet égard déterminante et pas seulement parce qu'il est fait de papier, mais parce que sa raison d'être est de faire circuler des informations et des idées. Sans les lecteurs, qui sont aussi des citoyens, les choses ne changeront pas.

Au cœur des pages qui suivent, partez à la découverte des actions locales et nationales qui feront que, demain, le quotidien que liront nos enfants rendra compte d'un monde plus raisonnable.

En partenariat avec

CITEO

Toute une vie de journal

Coulisses. Il en parcourt du chemin, votre quotidien préféré, avant de retrouver tous les jours ses lecteurs. Il en parcourt aussi après... Lever de voile sur son périple papetier



Les rotatives brassent du papier
Photo Thierry David

Avant d'apparaître frappé des titres de l'actualité et d'attendre chez le marchand ou à l'abri des boîtes aux lettres, le papier des journaux a déjà bien vécu. Arrivé en rouleaux énormes de ses usines de fabrication, il touche à la fin du voyage. Celui sur lequel s'impriment

les quotidiens du groupe « Sud Ouest », de « Charente libre » et de Pyrénées Presse provient de différentes sources. Il est essentiellement (à 80 %) acheté par le biais d'une centrale d'achat nationale qui se fournit pour deux tiers auprès d'entreprises espagnoles ou nordiques basées en France.

« En pratique, le papier provient principalement d'usines implantées dans les Vosges et du côté de Rouen », explique Laurent Daudenthun, directeur technique de « Sud Ouest ». « Les 20 % qui restent se font en achat direct selon les opportunités. Venant des mêmes usines ou de Suisse, le papier est toujours 100 % recyclé. »

Objectif traçabilité

Les journaux qui souhaitent s'engager dans une démarche environnementale peuvent avoir à se plier à quelques contraintes, l'impératif d'approvisionnement en papier à moins de 1 500 kilomètres du lieu de fabrication en est l'une d'elles. La Sapeso (Société anonyme de

presse et d'édition du Sud Ouest) a été le premier groupe de presse quotidienne régionale en France à s'engager dans une démarche de certification PEFC, pour la promotion de la gestion durable de la forêt ; certification qu'elle a obtenue en novembre 2017, suivie par Pyrénées Presse et « Charente libre », labellisés cette année.

Ainsi peut-on retrouver dans les pages des journaux les principales mentions relatives aux aspects environnementaux : origine du papier, taux de fibre recyclée, certifications et autres indicateurs environnementaux... La chaîne de contrôle, qui couvre du fabricant au distributeur, est comparable à celle des normes ISO [organisation internationale de normalisation en français, NDLR].

Un cercle vertueux

Concrètement, les rouleaux de papier géants (1,27 m de diamètre) sont livrés aux imprimeries et attendent d'être utilisés. Ils doivent être sortis de l'entrepôt de stockage trois jours avant leur mise en service, de manière à harmoniser leur hygrométrie avec celle de l'imprimerie. Les rotatives sont préparées et les bobines préchargées chaque matin en fonction des prévisions de pagination. À 23 heures, l'impression est lancée. Les 1 500 à 2 000 premiers exemplaires sont jetés, jusqu'à obtenir une belle qualité de reprographie. Ils entrent dans la catégorie des résidus d'imprimerie qui gagnent les bacs de recyclage. Les exemplaires des journaux, quant à eux, passent de la salle d'impression à la salle d'expédition, avant d'être acheminés dans toute la zone de diffusion par les camions assurant la tournée. En même temps qu'ils approvisionnent les dépôts de presse, les livreurs récupèrent les invendus de la veille. Ils seront, à Bordeaux, cédés à l'usine CSI et recyclés en ouate de cellulose ; à Pau et à Angoulême, récupérés par une entreprise de collecte et de recyclage de déchets (Paprec) pour être retransformés en papier.

Au commencement, la cellulose

Le papier n'existe pas à l'état naturel. Avant d'accueillir les nouvelles du jour, les pensées des écrivains ou ce cahier spécial, le papier parcourt un long chemin, qui débute en pleine nature. Imaginez un arbre... la paroi des cellules qui le constituent contient la fibre végétale nécessaire à la fabrication du papier : la cellulose. Elle est le principal constituant de la paroi des végétaux. Les procédés de fabrication du papier consistent à séparer ces fibres de cellulose, à partir de bois issu de la bonne gestion des forêts ou de déchets de menuiserie, pour en faire de la pâte à papier. Il y a trois manières de procéder : dans le procédé mécanique, la pâte est obtenue en râpant le bois à l'aide de grandes meules appelées « défibreurs », car

elles séparent les fibres. Cette pâte est essentiellement destinée à la fabrication de papier journal. Avec le procédé chimique, la pâte est obtenue en chauffant le bois à haute température dans des « lessiveurs » en présence de produits chimiques. Ils isolent les fibres et les séparent des autres composants du bois qui altèrent la qualité et la blancheur du papier. L'énergie utilisée est souvent issue de la biomasse, et les produits chimiques sont régénérés pour être réutilisés. Avec le recyclage, enfin, la fibre de cellulose est récupérée après une précédente utilisation, puis lavée pour en retirer l'encre et produire une nouvelle pâte. Il existe ainsi des papiers 100 % recyclés utilisés pour les journaux ou les ramettes de papier de bureau.



Le papier est obtenu à partir de la fibre de cellulose du bois
Photo Thierry David

La seconde vie du papier



Contrairement à une idée reçue, on ne détruit pas les forêts pour fabriquer du papier.

Le bois utilisé provient majoritairement des chutes de production de scieries (qui assurent la production de bois d'œuvre pour la construction ou l'ameublement) ou de l'entretien nécessaire à la bonne gestion des forêts. En France et en Europe, le bois provient de forêts gérées durablement, qui peuvent être labellisées PEFC ou FSC®.

La gestion durable des forêts vise notamment à préserver les fonctions environnementales des écosystèmes : c'est ainsi que l'on peut s'assurer que le bois est une ressource gérée de manière responsable, et que le papier est un matériau renouvelable. Le recyclage fait partie de cette bonne gestion des ressources : réutiliser la fibre plusieurs fois contribue à prolonger sa durée de vie. C'est un très bel exemple d'économie circulaire !

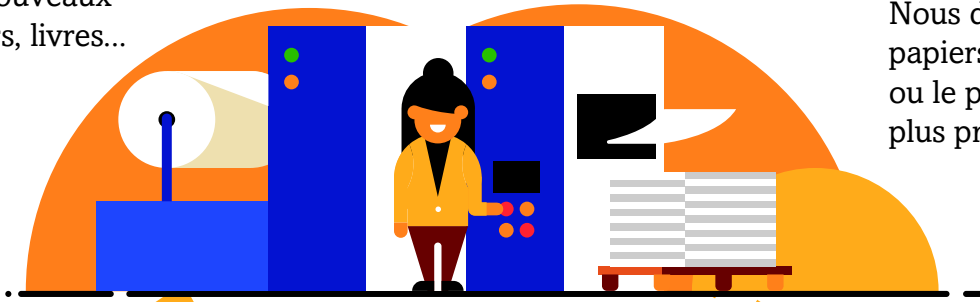
Logos amis de la planète

Comment savoir si le produit que vous achetez est fabriqué à partir de bois issu d'une forêt gérée de manière durable et responsable ? Différents labels présents sur les produits sont là pour vous aiguiller. Les certifications FSC® (Forest Stewardship Council registered) et PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) sont les plus connues dans le monde. D'autres labels garantissent le caractère responsable du produit fini. Ils portent sur tout son cycle de vie : de la récolte du bois jusqu'au recyclage. C'est le cas du logo NF Environnement, qui identifie les meilleurs enveloppes et cahiers du point de vue de l'environnement, ou de l'Ecolabel européen, qui distingue les meilleurs produits pour l'environnement.



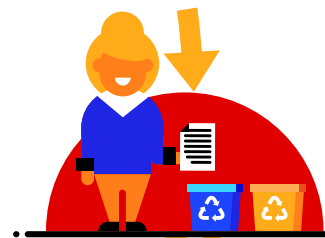
L'imprimerie

Le papier recyclé sert à fabriquer de nouveaux journaux, cahiers, livres...



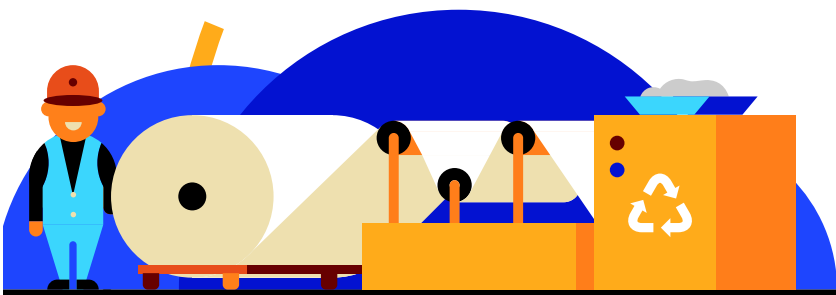
Le geste de tri

Nous déposons tous nos papiers dans le bac de tri ou le point de collecte le plus proche.



L'usine papetière

Les papiers deviennent de la pâte à papier. Elle est transformée en feuille géante de papier recyclé et enroulée en bobine.



La collecte des papiers

Les papiers sont transportés à l'usine papetière.



La collecte des papiers et des emballages

Les papiers sont transportés avec les emballages recyclables au centre de tri.



Le centre de tri

Les papiers sont séparés des emballages recyclables manuellement et à l'aide de machines.

Compactés en balle, les papiers sont plus faciles à transporter.



Quand nos journaux nous protègent

Reportage.

On attend d'eux qu'ils nous informent, voire nous alertent...

Mais, passé leur premier emploi, les journaux peuvent aussi nous tenir à l'abri du froid et de la chaleur. Illustration à l'usine CSI de Cestas en Gironde. L'une des cinq usines françaises de ouate de cellulose



En Gironde, la Soprema accueille des montagnes de journaux pour être recyclés Photo CA

Quand la Soprema, entreprise alsacienne plus que centenaire spécialisée dans l'isolation et l'étanchéité des bâtiments, a commencé, en 2006, à s'intéresser aux vertus de la ouate de cellulose, elle a fait le tour de la France pour décider du meilleur lieu d'implantation de son usine.

« Sachant qu'on vend dans tout le territoire hexagonal, la proximité de la clientèle n'était pas le critère principal, explique Denis Fourkal, le directeur général de CSI. On recherchait la proximité de la matière première. On a fait le tour de tous les imprimeurs de quotidiens. "Sud Ouest" s'est montré très à l'écoute de l'aspect recyclage, circuit court, économie circulaire... Savoir

que leur papier (journaux invendus et résidus de fabrication) allait être recyclé à côté pour faire un isolant favorable à l'environnement leur a immédiatement parlé. » C'est ainsi qu'en 2008 le partenariat signé entre « Sud Ouest » et la Soprema a déclenché la construction de l'usine à Cestas, à quelques encablures de Bordeaux, usine qui a ouvert en 2009. « Sud Ouest » lui fournit entre 2 200 et 4 200 tonnes de papier, ce qui constitue sa matière première. En pratique, des bennes disposées à l'imprimerie recueillent les différents papiers, invendus, chutes de fabri-

cation, la « gâche » ou le « gâté », comme on l'appelle dans le jargon, mais aussi le « beef » ou les macules, entames des énormes bobines et leurs emballages en carton. Récupéré tous les jours, le papier est trié à l'usine avant d'être broyé et défibré. Passé de 2D en 3D, il devient aéré et volumineux. La ouate de cellulose enferme ainsi de l'air inerte et gagne ses remarquables propriétés isolantes. « Aussi efficace que la laine de verre ou de roche, elle surpasse ces deux isolants en matière de déphasage, précise Denis Fourkal.

C'est-à-dire que, dans les mêmes conditions, des combles isolés par de la ouate de cellulose mettront au moins huit heures trente à atteindre leur température maximale, contre deux heures trente à trois heures avec de la laine de verre ou de roche...

C'est, en plus de ces qualités, un produit véritablement vertueux. Le papier récupéré représente 90 % de la matière première nécessaire à la fabrication de l'isolant, les 10 % restant étant constitués d'un additif naturel rendant la ouate ininflammable.

La ouate de cellulose, résume le directeur de l'usine, a les trois piliers du développement durable : elle est biosourcée, puisqu'elle provient d'une matière première renouvelable ; elle est écosourcée, car on fabrique le produit à partir de papier journal issu du recyclage ; enfin, elle demande une énergie très faible, puisque le process industriel à sec utilise très peu d'énergie pour la fabrication. Accessoirement, le produit, qui par nature va permettre d'économiser de l'énergie, est entièrement recyclable... » Une belle boucle est bouclée !

Les bénéfices environnementaux



1,3 million

de tonnes de papiers recyclés permet **d'économiser.**

25 milliards

de litres d'eau, soit l'équivalent de la **consommation** des habitants d'une ville comme **Lyon.**

3 800 GWh

soit l'équivalent de **deux fois** la **consommation d'électricité** d'une ville comme **Marseille.**

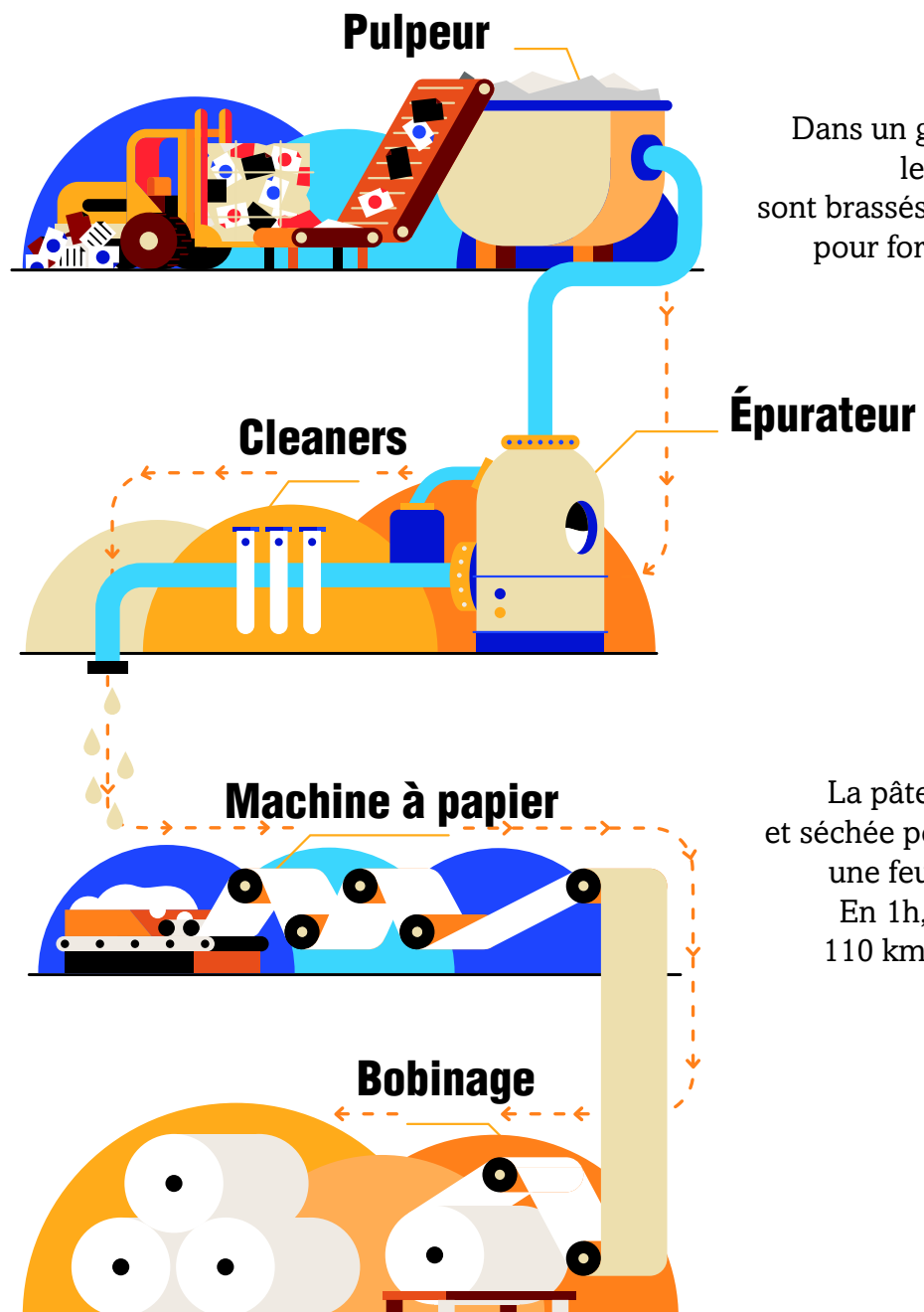
Du papier à partir du papier

Le papier peut être fabriqué avec de la fibre de cellulose issue de bois d'entretien forestier ou de déchets de scieries, mais aussi à partir de... papier ! C'est là tout l'intérêt du recyclage : redonner vie à la matière. Tout commence par notre geste de tri. Une fois les papiers récupérés après utilisation, il s'agit de séparer les fibres de cellulose pour produire une nouvelle pâte à papier. Comme les fibres ont déjà été séparées lors de la première fabrication, il suffit de plonger les vieux papiers dans l'eau et de les brasser. Les fibres sont ensuite nettoyées de leurs impuretés (encres, colles...) pour devenir une pâte recyclée permettant la production de papier. Celle-ci sert majoritairement à la fabrication de nouveaux papiers, comme des cahiers, des journaux ou, plus rarement, des cartons d'emballage. Parfois, la pâte recyclée peut être mélangée à de la pâte produite à partir de bois, pour gagner en blancheur. Le papier n'est pas recyclable à l'infini. La fibre de cellulose est une matière végétale, dont les propriétés se dégradent au fil du temps et des recyclages, ce qui rend nécessaire de la renouveler par l'apport de fibres issues du bois. Elle peut tout de même être recyclée jusqu'à cinq fois ! La page que vous êtes en train de lire provient peut-être du roman que vous avez dévoré cet été...

La pâte est nettoyée pour enlever les encres et filtrée pour retirer, par exemple, les spirales et agrafes.

Le papier recyclé est mis en bobine pour être envoyé chez les imprimeurs.

Le recyclage du papier



Zéro papier pour sauver l'environnement ?

Le raisonnement semble logique, mais la question est plus complexe. Vous savez désormais que le papier est un matériau renouvelable grâce à la gestion durable des forêts et au recyclage. Sa production à partir de bois mobilise également en majorité des énergies renouvelables (biomasse). D'ailleurs, savez-vous que la surface de forêt a augmenté en France de presque 20 % depuis 1986 ? Le papier comme support d'information est donc un support responsable ; d'autant plus si vous trie

l'exemplaire que vous avez entre les mains après l'avoir lu ! À l'inverse, en utilisant des outils d'information numériques, on peut avoir l'impression d'engendrer moins de déchets et d'utiliser un outil moins polluant. Mais cette impression est trompeuse : le « tout numérique » n'est pas neutre pour l'environnement. Le Cloud, par exemple, ce gigantesque nuage de données que nous utilisons à la maison et au bureau, se place à la 6^e position de la demande annuelle en électricité dans le monde.

Nous devons également prendre en compte la durée de vie de tous nos appareils électroniques et leur élimination. Est-ce que privilégier l'un ou l'autre de ces médias serait utile pour la planète ? La réponse dépend de l'usage que l'on en fait. Il sera préférable d'utiliser des supports papier pour des produits d'usage long et de longue durée de vie, dont vous assurerez le tri pour que la matière soit bien réutilisée, et des supports électroniques pour les informations éphémères et à durée d'usage courte.

La forêt des Landes, fournisseur du papier dans le Sud-Ouest
Photo Pascal Bats



Ici, on apprend à transformer les boîtes d'œufs en carton
Photo Jeff Stilling / CITEO

Les bons élèves du tri

Éducation. Éduquer les enfants au développement durable... Tel est le noble objectif du programme Éco-École, qui a concerné quelque 2 500 établissements scolaires en France l'an dernier. Focus à Pau et à Marmande

Lancé en 2005 à titre expérimental, le programme Éco-École voit désormais quelque 600 écoles primaires, collèges et lycées labellisés chaque année. Développé en France par l'association Teragir (anciennement Office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe OF-FEEE), il accompagne les établissements volontaires dans l'approche successive de huit thèmes considérés comme prioritaires : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, la santé, les solidarités et le climat. Inscrite l'année dernière, l'école Buisson, à

Pau, en mesure déjà les bénéfices. Épaulée par l'association Écocène, la directrice Isabelle Rousseaux a mis en place un comité de pilotage réunissant équipe enseignante, agents communaux travaillant dans l'école, animateurs périscolaires et élèves écodélégués élus dans chacune des classes. Le tri des déchets a été choisi comme chantier inaugural, et, après un audit initial, un plan d'action a été mis en place. Au programme : réduction des emballages au goûter, reconnaissance des matériaux, tri des déchets, installation d'un bac de récupération des papiers, cadeaux de fêtes des

pères et des mères entièrement faits à base de récupération, et même ateliers de valorisation des déchets et de fabrication de papier recyclé avec les parents. Si le bénéfice environnemental reste humble au regard de la planète, la petite graine a été plantée. Et la fierté ressentie par les élèves quand l'école a décroché le label Éco-école gage probablement d'une attention future au sujet.

Impliquer les élèves

Même constat à Marmande, où le collège privé Notre-Dame-de-la-Salle a été labellisé il y a deux ans.

Engagé sur l'alimentation, le collège a ensuite travaillé sur les déchets et s'est concentré cette année sur la solidarité. « Nous travaillons à partir des idées des élèves, précise le directeur Olivier Lavernhe, parfois sur des choses très modestes. On s'est par exemple rendu compte qu'il n'y avait pas de tri dans nos poubelles de classes. On a fabriqué et mis en place des récupérateurs de papier. Ce qui est intéressant, au-delà des kilos de papier récupérés, c'est le travail éducatif derrière l'expérience. On constate une prise de conscience, avec une gratification via l'obtention du label. »

Le tri comme credo

En attendant que l'acte de tri fasse partie des réflexes humains innés, il existe des ambassadeurs du tri qui veillent à sensibiliser le public aux bons gestes



Partout en France des ambassadeurs sensibilisent le grand public au tri
Photo Jonas Bendiksen / Magnum Photos

À l'apparition du métier, il y a quelques années, on les désignait couramment comme « ambassadeurs du tri ». À cette appellation, David Chassagnou préfère celle, peut-être plus sobre, d'agent de communication. Dépendant du service de communication de proximité de la Métropole de Bordeaux, il consacre son temps à la propagation des bonnes

habitudes. Sa mission aux multiples visages le voit alterner entre terrain et bureau. Il fait partie de l'équipe qui traite au cas par cas, notamment, les erreurs de tri entraînant des refus de collecte par les éboueurs. À lui de contacter les propriétaires des bacs de recyclage recalés et de leur expliquer les bonnes consignes de tri. Entre aussi dans ses attributions de ré-

pondre aux appels du numéro vert mis en place par la Métropole pour traiter les cas de conscience. « Généralement, les gens ont bien intégré que le papier était recyclable, constate-t-il. La plus grosse source d'erreur de tri porte surtout sur le plastique. » Une autre branche importante de l'exercice de son métier concerne les missions d'animations scolaires.

« Nous intervenons essentiellement dans les écoles élémentaires avec des activités adaptées suivant l'âge des élèves. On leur apprend à reconnaître et à identifier les matières, ils répondent à des quiz sur les matières qui se recyclent, nous avons un support vidéo pour expliquer le recyclage et différents modules ludiques. » La connaissance est en marche !

Qu'est-ce qui va où ?

Vous l'aurez peut-être remarqué, on ne trie pas de la même façon partout en France. Il existe trois différents « schémas » de collecte des papiers :

- Tous les produits recyclables dans le même bac : papiers et emballages.
- Les emballages d'un côté et les papiers de l'autre.
- Les papiers et cartons d'un côté et les autres matériaux recyclables de l'autre.

Nous vous invitons à vous référer aux consignes de tri de votre collectivité pour vous assurer de la couleur du conteneur qui accueille les papiers, en général jaune, bleue ou verte. Vous pouvez aussi consulter le site consignesdetri.fr, qui vous donnera la couleur du bac ou du conteneur dans lequel déposer vos papiers et emballages recyclables.



Chiffres clés

100

100 g de papier trié = 90 g de papier recyclé.

57.6

Le taux de recyclage des papiers ménagers était de 57,6 % en 2017. Objectif pour 2022 : 65%.

98.6

98,6 % des Français ont accès au tri pour leurs papiers.

30

30 % du bois utilisé dans la fabrication de la pâte à papier provient des chutes de l'activité de scierie.

20.4

Chaque Français trie en moyenne 20,4 kg de papiers par an.

26.3

On a recyclé en moyenne 26,1 kilos de papier par an et par habitant en Nouvelle-Aquitaine.

Focus.

La région Nouvelle-Aquitaine se taille une jolie part dans la production de pâte à papier avec pas moins de quatre usines de fabrication à partir de papier vierge sur son territoire

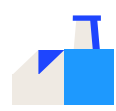
Avec quatre usines papetières, la région Nouvelle-Aquitaine contribue, à son échelle, à la production de papier graphique, nécessaire à l'impression des journaux. Mais proximité de la plus grande forêt artificielle d'Europe occidentale oblige, le Sud-Ouest se distingue surtout par sa production de papier non graphique. Il regroupe une majorité des leaders mondiaux, européens et français de l'industrie papetière, tels IP Saillat, Smurfit-Kappa, Lecta-Condac, Gascogne... La région se hisse au premier rang mondial de production de kraft vergé, au premier rang européen de pâte fluff (une pâte de bois spécifiquement destinée à constituer le matelas absorbant des couches et des protections féminines) et pour le kraft écru d'emballage, et au premier rang national pour la production de sacs en papier. Avec 24,3 % de la production nationale, la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie sont les deuxièmes plus gros producteurs de papier après le Grand Est et la Bourgogne-Franche-Comté (29,7 %).



Fabrication à partir de papier recyclé



Fabrication à partir de pâte à papier vierge



Fabrication à partir de pâte à papier vierge et papier recyclé

Du papier néo-aquitain

Les usines papetières en France



infographie

À vos papiers !

Vous pouvez être le premier acteur du recyclage grâce à votre geste de tri. Mais, dans les faits, est-ce que tous les papiers se recyclent ? Focus sur les papiers et leurs faux amis, pour ne plus jamais se tromper.

La grande majorité des papiers qu'on utilise au quotidien (feuilles de papier, enveloppes, cahiers, journaux et magazines...) sont parfaitement recyclables. Mais il existe des papiers qui ne se recyclent pas. Ceux-là sont destinés au bac à ordures ménagères.

Parmi eux, les faux amis, qui ne détiennent le nom de papier qu'à cause de leur finesse. Par exemple, certains papiers

cadeaux qui sont... en plastique ! Certains papiers, d'autre part, voient leur capacité de recyclage altérée par les traitements (plastification, résistance à la lumière, colle...) qu'ils ont reçus. Ainsi, le papier peint, le papier autocollant, le papier buvard, le papier photo, tous les papiers d'hygiène, comme les essuie-tout ou les mouchoirs, sont destinés au bac à ordures ménagères. Si vous avez le moindre doute sur le tri, rendez-vous sur le site consignesdetri.fr. Il fonctionne comme un moteur de recherche : vous tapez le nom de l'objet, et il vous oriente vers le bon bac. Pratique !

Vrai/faux petit quiz tri

On peut recycler les papiers avec des agrafes

VRAI ! Il n'est effectivement pas nécessaire d'ôter les agrafes du papier avant de le mettre dans le bac. Pour récupérer la fibre de cellulose, le papier est mouillé lors du procédé de recyclage : à cette occasion, les éléments tels que les agrafes ou les trombones sont naturellement séparés sans gêner le recyclage. Inutile donc de les enlever !

Les films en plastique qui entourent les journaux, prospectus ou courriers adressés ne se recyclent pas

VRAI ! Partout en France, on trie tous les papiers et tous les emballages en verre, en carton, en métal. Pour les plastiques, on trie et on recycle toutes les bouteilles et les flacons en plastique. Et pour les autres emballages en plastique, comme les films, les consignes peuvent effectivement va-

Les enveloppes à fenêtre plastifiée ne se recyclent pas

FAUX ! Ce n'est pas parce qu'il y a une petite surface en plastique que votre enveloppe ne sera pas recyclée ! C'est à l'usine de recyclage, grâce à différents systèmes de filtrage, que le plastique sera écarté, comme d'autres éléments étrangers au papier telles les attaches ou encore les spirales. Avec ou sans fenêtre, pas d'hésitation, donc : toutes les enveloppes vont au bac de tri.

rier selon les villes. Depuis 2011, on développe le recyclage des emballages en plastiques en adaptant les centres et de tri et les usines de recyclage. A la fin de l'année 2018, 23 millions de Français peuvent déjà trier tous les emballages en plastique. Pour savoir si vous êtes concerné consultez le site www.consignesdetri.fr



À TRIER

Le papier journal est 100 % recyclable